

***La décision d'expulsion
de la préfecture est illégale.***

Notre lutte est légitime.

Deux écoles réquisitionnées !

***Depuis ce lundi soir 20 Novembre, nous dormons dans les
écoles Daurat et Calas-Dupont:***

- pour mettre à l'abri les familles qui dorment dehors
- créer un rapport de force avec la mairie pour qu'elle mette sous pression le préfet

Depuis notre premier communiqué le message est clair :

***Nous demandons le relogement de toutes les personnes mises
à la rue sur décision de la préfecture d'expulser les
hébergements d'urgence.***

***Le règlement de quelques situations individuelles n'arrêtera
pas notre détermination !***

Cette décision est illégale, le droit à l'hébergement est
inconditionnel !

***Faute de changement très rapidement,
d'autres réquisitions vont suivre
dans les jours à venir.***

***Plusieurs autres écoles se préparent et
rejoignent bientôt le mouvement.***

Face à la carence de l'état nous en appelons à tous les services compétents (Préfecture, Mairie, Métropole, Département), pour trouver un hébergement décent et pérenne en urgence pour toutes les familles à la rue de nos écoles.

Les 200 places d'hébergement annoncées pour cet hiver, mais toujours inexistantes, ne suffiront pas !

330 enfants ont été remis à la rue depuis le début de l'été en Haute Garonne.

***Parents et enseignant.es du collectif
"Jamais sans toit dans mon école"***